



COMMUNIQUE

ENTREVUE AU MINISTERE DU 29 JANVIER 2019 :

UN PROFOND MEPRIS

Alors que les Fédérations CGT, FO, CFTD, CFTC, CFE-CGC et SUD avaient écrit, le 16 janvier 2019 à la Ministre BUZYN, pour solliciter une entrevue le 29 janvier à 10h30, il a fallu attendre jusqu'à 12h45 pour qu'un conseiller de la Ministre daigne recevoir une délégation des Fédérations.

Les Fédérations ont rappelé les revendications et donné un certain nombre d'éléments concernant la situation dans les caisses de Sécurité sociale. En réponse le représentant du Ministre a indiqué :

- **Prime « Macron » :**
Il y a encore des arbitrages qui doivent intervenir, mais une réponse positive ou négative serait donnée avant le 1 février 2019.
- **Augmentation de la valeur du point :**
Le ministère considère que l'augmentation de la valeur du point a un coût comme celui de l'indice des fonctionnaires. En conséquence aucune augmentation de la valeur du point n'est envisagée.
- **Classification :**
Elle devra être compatible avec une enveloppe salariale jusqu'en 2022 (RMPP) qui devra comprendre les promotions, les points d'expérience et de compétence, l'augmentation de la valeur du point, les primes diverses et les mesures éventuelles de classification.
- **Effectifs - conditions de travail :**
Les COG ont été signées et elles doivent s'appliquer.

Les Fédérations CGT, FO, CFTD, CFTC, CFE-CGC et SUD considèrent que les réponses du Ministère sont inacceptables, et que la construction d'un puissant rapport de force est plus que jamais nécessaire.

Les revendications concrètes et légitimes des salariés ne sont pas les préoccupations du gouvernement qui reste dans son objectif de démantèlement de la Sécurité Sociale.

Rester mobilisés est le seul moyen de se faire entendre !

Les Fédérations ont convenu de se retrouver le 6 février 2019, pour faire le bilan et discuter des suites à donner.

Paris, le 30 janvier 2019